

Licence de droit européen

Par **Clz**, le **30/11/2014** à **10:07**

En choisissant la licence européenne suis-je pénaliser si je choisis de passer le concours de l'ENM ? Y a t-il une licence qui prépare mieux à ce concours ?

Par **Herodote**, le **30/11/2014** à **10:35**

Bonjour,

Qu'est-ce que la licence européenne ? S'agit-il d'une licence orientée vers le droit européen ? D'une licence bilingue ?

Le concours de l'ENM est un concours généraliste qui comprend dans son programme, l'ensemble du droit civil et de la procédure civile (ainsi que des voies d'exécution), l'ensemble du droit pénal et de la procédure pénale, du droit administratif, du droit constitutionnel, des libertés publiques, du droit social, du droit commercial, du droit international privé et du droit européen (sans compter la culture générale et les langues).

Le programme est vaste et donc généraliste ! Ainsi, il vaut mieux un parcours, qui, à l'image du concours l'est tout autant. Aucune formation ne permet de tout voir, il faut faire des choix.

Personnellement, je te conseille une Licence de droit classique, car elle permet d'étudier l'essentiel des fondamentaux du droit (et donc du concours), cela pour viser un M1 lui-même généraliste (type droit privé & carrières judiciaires ou droit privé général, pour un M2 du même type (droit privé général, droit pénal...)). C'est un concours niveau M1 (bac+4 minimum requis), mais la plupart des gens qui le réussissent ont un bac+5 (Master 2).

Aucune formation n'est la panacée, mais certaines préparent mieux que d'autres. Après, c'est le travaille personnel qui fait la différence.

Par **Clz**, le **30/11/2014** à **11:08**

Bonjour,

Merci beaucoup pour votre réponse! Oui il s'agit d'une licence orientée vers le droit européen, cela me permettrait de ne pas abandonner totalement les langues...mais il faut peut être effectivement privilégier une licence plus générale.